

## Communiqué de presse



### **Arol Energy lance sa première gamme de produit pour des acteurs impliqués dans la valorisation énergétique du Biogaz.**

Après un an de travail, Arol Energy vient de finaliser sa nouvelle gamme de produit, conçue et fabriquée en France, destinée à purifier le biogaz pour le convertir en biométhane. Il sera utilisable pour l'injection dans le réseau de gaz naturel ou comme biocarburant et favorisera le développement des énergies renouvelables en France.

#### Les énergies renouvelables, rôle essentiel à la réduction du réchauffement climatique ?

Avec un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % entre 1990 et 2020 et de 80% à l'horizon 2050,<sup>1</sup> l'Europe s'inscrit pleinement dans une démarche de leadership mondial sur la maîtrise du réchauffement climatique. L'atteinte d'un objectif aussi ambitieux est possible et nécessite le développement des technologies propres et sobres en énergie.

La biomasse en tant que première énergie renouvelable en Europe est un levier essentiel. La méthanisation des déchets est un des éléments de l'utilisation énergétique de la biomasse. Ce mode de production d'énergie permet de produire facilement et à coût modéré du méthane, sous forme de biogaz, très facilement utilisable pour produire de l'électricité ou remplacer le gaz naturel d'origine fossile.

Ce biogaz peut aussi servir à produire du biométhane carburant qui peut avantageusement remplacer les carburants classiques, diminuer nos importations de pétrole et les émissions polluantes et contribuer à améliorer la santé publique.

C'est dans ce contexte que la société AROL ENERGY a été créée afin d'apporter des solutions technologiques de purification et de valorisation énergétique du biogaz et ceci en partenariat avec des industriels de premier plan et des laboratoires du CNRS.

#### À qui s'adresse cette gamme ?

- les collectivités locales qui gèrent des stations d'épurations et des centres de stockage et d'élimination des déchets urbains
- aux acteurs majeurs du traitement des déchets et des eaux usées
- aux groupements d'agriculteurs
- aux producteurs d'énergie.

---

<sup>1</sup> Source : Feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050  
<http://ec.europa.eu/>

## Les valeurs ajoutées de l'installation

La gamme Arol Energy – biométhane (AE-biométhane), destinée aux installations de production de biogaz permet :

- le traitement d'un débit compris entre 200 et 5000 Nm<sup>3</sup>/h
- de s'adapter au cas par cas à des contraintes d'implantation, des objectifs de performance et d'exploitation
- une amélioration significative de la productivité globale de l'installation de production d'énergie sous forme de biométhane à partir de biomasse
- de réduire l'impact environnemental

## À propos d'Arol Energy

Arol Energy, est une société créée en 2012 avec l'ambition d'apporter des solutions techniques françaises pour la valorisation énergétique du biogaz sous forme d'électricité et de biométhane pour l'injection dans le réseau de gaz naturel ou être utilisé comme biocarburant. Les produits et services de la société sont destinés aux collectivités locales et aux acteurs privés impliqués dans la production de biogaz à partir de déchets d'origines agricoles ou urbaines.

Pour plus d'information : [www.arol-energy.com](http://www.arol-energy.com)

## Contact

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Mr David Bossan

**Téléphone** : 09 83 01 12 20

**Email** : david.bossan@arol-energy.com